

**PROCÈS VERBAL**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**  
**COMMUNE DE VAL-DE-LIVENNE**

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à treize heures trente,

Les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire dans la salle habituelle de leurs délibérations, sous la présidence de Lydia Heraud, première Adjointe au Maire de la Commune de VAL-DE-LIVENNE.

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 06 juillet 2020**

Nombre de membres en exercice : **23**  
Nombre de présents : **16**  
Nombre de votants : **19**

**Étaient présents** : Lydia HERAUD-1<sup>ère</sup> adjointe, Thierry SOULIGNAC-2<sup>ème</sup> adjoint, Isabelle YUBERO-3<sup>ème</sup> adjointe, David DUPUY-4<sup>ème</sup> adjoint, Valérie CHAUBÉNIT-5<sup>ème</sup> adjointe, Guy PAILLÉ-6<sup>ème</sup> adjoint, Brigitte AMIAR, Patrick BERTHELOT, Gisèle BROCHON, Laurie CONTE, Gisèle DALL'ARMI, Stéphane DUCOUT, Marie HAURE, Kévin LAMBRUN, Tiffany MARCONNET, Jean Luc SEUBE, Conseillers municipaux,

**Étaient excusés** : Philippe LABRIEUX-Maire, Mickaël VILLETORTE, Virginie TRANSON, Loïc GENOUVRIER,

**Avaient donné pouvoir** : Philippe LABRIEUX-Maire à Lydia HERAUD, Virginie TRANSON à Tiffany MARCONNET, Loïc GENOUVRIER à Gisèle DALL'ARMI

**Étaient absents** : Oriane LUCIDARME, Alain EYMAS, Alain FOURNIER

**Secrétaire de séance** : David DUPUY

☆☆☆

**Délibération N°189 : Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2020 et son tableau annexe fixant à sept délégués et trois suppléants le nombre de délégués de Val-de-Livenne pour l'élection des sénateurs,

*a) Composition du bureau électoral*

Mme l'Adjointe au Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Guy PAILLÉ, Gisèle DALL'ARMI, Kévin LAMBRUN, Marie HAURE La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

Les listes déposées et enregistrées sont au nombre de une.

Titre de la liste : Liste Philippe Labrieux

La liste Philippe Labrieux est composée par MM. Philippe Labrieux, Valérie Chaubénit, Alain Fournier, Gisèle Dall'Armi, David Dupuy, Isabelle Yubero, Thierry Soulignac, titulaires et Jean-Luc Seube, Brigitte Amiar, Loïc Genouvrier, Gisèle Brochon suppléants.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

A obtenu :

- liste Philippe Labrieux : 19 voix, soit 7 sièges

**Mme l'Adjointe au maire proclame les résultats définitifs :**

- liste Philippe Labrieux : 7 sièges

☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h50. Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.